

AVIS PUBLIC

Relatif à une consultation publique

Règlement numéro 2024-392 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 afin de créer la zone 120 à même une partie de la zone 119

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée que:

Lors d'une séance tenue le 10 décembre 2024, le conseil a donné un avis de motion et de dépôt du projet de règlement numéro 2024-392 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 afin de créer la zone 120 à même une partie de la zone 119.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi le 13 janvier 2025 à 19H00** à la salle du conseil situé au 810, rue Lanoie à Upton.

Que l'objet du règlement 2024-392 vise de créer la zone 120 à même une partie de la zone 119 pour permettre davantage d'usages résidentiels et de limiter les usages autres que résidentiels dans le contexte de pénurie de logements.

Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement numéro 2024-392, de même que les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, durant les heures d'ouvertures de celui-ci, ou sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://www.upton.ca/avis-publics/>.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11e jour du mois de décembre de l'an 2024.



Lyne Rivard,
Directrice générale
et greffière-trésorière